



VOUVE

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



07124360



Greffé

13 AOUT 2007

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/08/2007 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise 459.348.349

Dénomination

(en entier) : **FRUITNET**

(en abrégé)

Forme juridique ASBL

Siège Rue Basse-Hermalle, 24 - 4600 VISE

Objet de l'acte : **Transfert siège social - conseil d'administration - organe de représentation générale - organe délégué à la gestion journalière**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale de l'asbl Fruitnet du 11/07/2007

L'assemblée réunie ce 11/07/2007 et valablement constituée selon les quorums de présence requis par la loi du 27 juin 1921 et les statuts a décidé aux quorums de vote requis par la même loi et par les statuts :

1. De modifier les statuts :

Article 2 :

Son siège social est établi en Belgique, dans l'arrondissement judiciaire de Liège. Il est fixé à 4600 Visé, rue des Coccinelles 1B. Il peut être transféré par décision de l'assemblée générale dans tout autre lieu de Wallonie.

Titre 4. Conseil d'administration

Section 9. Organe de gestion journalière

Article 37 :

- à ajouter :

Les personnes déléguées à la gestion journalière ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements de l'association.

Section 10. Organe de représentation

Article 38:

L'association est valablement représentée soit par le Président, soit par deux administrateurs, lesquels n'auront pas à justifier de leurs pouvoirs vis-à-vis des tiers.

L'association est en outre représentée par toute autre personne agissant dans les limites des pouvoirs délégués par ou vertu d'une décision du conseil d'administration.

Le mandat prend fin automatiquement quand les personnes chargées de la représentation générale perdent leur qualité d'administrateur.

Les personnes habilitées à représenter l'association ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements de l'association.

2. de modifier la composition du conseil d'administration :

L'assemblée générale acte le décès de Monsieur Denis, né le 10/10/1933 en date du 16/02/2007

**L'assemblée générale désigne comme nouveaux administrateurs à partir du 11/07/2007 :
D'HAEMER Martin, né le 21/05/1958 et domicilié à 1430 Rebecq, Chemin Ardoisière 59
DEUSE Michel, né le 18/07/1962 et domicilié à 4680 Hermée, Rue Cochène 135**

De sorte que le conseil d'administration se compose comme suit :

HUSTIN Philippe, TIP asbl (représenté par Callebaut Guy), DE SCHAETZEN Charles, MARC Philippe, THIRY Philippe, DEUSE Michel et D'HAEMER Martin

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de l'asbl Fruitnet du 11/07/2007

Le conseil d'administration de l'association, réuni ce 11/07/2007 et valablement constitué selon les quorums de présence requis a décidé aux quorums de vote requis :

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

1) d'acter le décès de Jacques Denis, en date du 16/02/2007, né le 10/10/1933, organe délégué à la gestion journalière et organe de représentation générale.

2) de nommer :

- en qualité d'organe de représentation générale :

Philippe HUSTIN, né le 10/08/1966 et domicilié Rue Sous la vigne, 13 à 4690 GLONS

TIP asbl (entreprise n° 457.771.506) Tiensevest, 136 3000 LEUVEN (représenté par Guy CALLEBAUT, domicilié à 9220 Hamme - Aartstraat, 14)

Charles DE SCHAETZEN, né le 31/03/1959 et domicilié à 3500 Hasselt, Sint Lambrechtsherkstraat, 122

Philippe MARC, né le 12/10/1965 et domicilié à 4340 Othée, Rue E. Lescrenier, 20

Philippe THIRY né le 12/08/1966 et domicilié à 4690 Roclenge, Rue de la Montagne, 19

Michel DEUSE, né le 18/07/1962 et domicilié à 4680 Hermée, Rue Cochène 135

Martin D'HAEMER, né le 21/05/1958 et domicilié à 1430 Rebecq, Chemin Ardoisière 59

Ils agissent conjointement deux par deux et le président agit seul.

- en qualité d'organe délégué à la gestion journalière :

* HUSTIN Philippe, né le 10/08/1966, domicilié Rue Sous la Vigne, 13 - 4690 Glons

* Guy Callebaut, né le 22/06/1951, arboriculteur domicilié Aartstraat, 14 à 9220 Hamme

Ils agissent individuellement.

Philippe Hustin,

Délégué à la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/08/2007 - Annexes du Moniteur belge